

N°14 | Année 2021

Alimentation, intervention sociale et société

Varia

# L'expérience carcérale comme une épreuve biographique

## Quand les récits des récidivistes dévoilent la crise de l'institution

Toufiq Kossari, Ayoub Ait Dra

---

### Résumé

Français / English

Que savons-nous de la délinquance récidivante des jeunes au Maroc ? Comment adoptent-ils un style de vie déviant ? Pourquoi ces jeunes réitèrent-ils leurs activités délinquantes malgré leurs incarcérations successives ? En quoi l'expérience carcérale jalonne leurs trajectoires biographiques ? C'est une panoplie de questions qui orientent notre pratique réflexive dans cet article.

Au travers une enquête effectuée dans les quartiers sensibles de Rabat, notre regard socio-phénoménologique consiste à faire parler les jeunes délinquants de la densité de l'expérience carcérale dans leur parcours de vie, dans le but de démystifier la dynamique identitaire qui sous-tend leur incrustation dans un parcours de délinquance récidivante. L'utilisation du récit de vie comme méthode d'enquête fournit la possibilité de livrer le sens de leur expérience carcérale, et de recomposer les effets du marquage judiciaire sur leur reconstruction identitaire. De ce point de vue, le discours biographique des sujets dits « délinquants » relate les sociabilités déviantes qui règnent dans le monde carcéral, interroge les effets pervers d'un marquage judiciaire stigmatisant et destructeur, et révèle la crise d'une institution qui ne cesse d'accentuer leurs difficultés sociales et leur mode de vie marginal.

What do we know about recurrent juvenile delinquency in Morocco? How do young people adopt a deviant lifestyle? Why do they resume their delinquent activities despite their successive incarcerations? How does the prison experience mark out their biographical trajectories? These are a set of questions that drive our reflective practice in this article.

Through a survey conducted in the disadvantaged neighbourhoods of Rabat, our socio-phenomenological approach consists in getting young offenders to talk about the density of their penitentiary life experience, with the aim of demonstrating the identity dynamics that motivate them to get involved in a life of recurrent delinquency. The use of the life narrative as a method of inquiry provides the opportunity to deliver the meaning of their penitentiary experience, and to recompose the effects of judicial marking on their identity reconstruction. In this perspective, the biographical discourse of so-called "offenders" relates the deviant sociability that prevail in the penitentiary world, questions the perverse effects of stigmatising and destructive judicial marking, and reveals the crisis of an institution that continues to accentuate their social difficulties and their marginal lifestyle.

---

## Entrées d'index

**Mots clés :** expérience carcérale, délinquance récidivante, trajectoires biographiques, récit de vie, jeunes délinquants

**Key words :** penitentiary experience, recurrent juvenile delinquency, biographical trajectories, life narrative, delinquent youth

---

## Texte intégral

Avec les mutations qui affectent les sociétés contemporaines, les délinquances juvéniles font aujourd'hui effraction (Mauger, 2009). La récidive au Maroc est d'ores et déjà devenue un problème social majeur dans les débats socio-politiques et médiatiques. Face à son exacerbation, la panique gagne les agents publics qui s'efforcent de surmonter les discours de l'insécurité et de la peur à l'égard des conduites délinquantes des jeunes (Coutant, 2005 ; Mucchielli, 2014). Ces discours de victimisation opèrent une morale qui produit des jugements créateurs de déviance (Becker, 1985 ; Ogien, 2012), suscite un sentiment de culpabilisation et de vulnérabilité, et contribue en effet à la reproduction des idéologies totalisantes des institutions coercitives (Foucault, 1975).

Or, la question cruciale qui se pose est de comprendre pourquoi ces jeunes persistent-ils dans une carrière criminelle malgré les mesures pénales et les interventions judiciaires destinées à dissuader leurs activités délinquantes. La récidive manifeste le déficit des procédures étatiques basées sur la sanction comme outil de régulation (Cusson, 1983). Ainsi, dans ce contexte social tourmenté, les acteurs institutionnels produisent en permanence des mécanismes de normalisation des conduites, sans prendre en considération le discours des jeunes et la spécificité de leurs expériences vécues. Ils prétendent que la mise en place des actions dissuasives et répressives pourra empêcher la délinquance des jeunes dans les quartiers défavorisés, sans se poser une question essentielle : comment ces jeunes deviennent-ils des délinquants ? Et pourquoi reprennent-ils leurs activités après chaque incarcération ?

Les acteurs institutionnels s'efforcent de classer les jeunes qui commettent des actes jugés déviants, alors qu'ils avaient tendance à négliger la constitution séquentielle de leurs parcours

(Brunelle et Cousineau, 2005). Vue sous cet angle, la question que nous traitons dans le cadre de cet article consiste moins à interroger les causes du penchant au crime, qu'à analyser l'effet de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des jeunes récidivistes. Cet enjeu scientifique nous amène à accorder aux expériences vécues des acteurs une importance analytique centrale (Carra, 2001 ; Chantraine, 2004b ; Dubet, 2007) et remettre en question le processus de prise en charge judiciaire.

L'expérience carcérale des jeunes témoigne des difficultés multiples en termes du rôle de l'institution dans le processus de rééducation et de resocialisation des délinquants (Cusson, 1974). Leurs activités délinquantes nous amènent à interroger la place de l'expérience carcérale dans leurs parcours biographiques (Chantraine, 2004b), à questionner les procédures de contrôle social des déviances (Cusson, 1983) et les réactions judiciaires des entrepreneurs de morale (Becker, 1985). Comment les jeunes récidivistes persistent-ils dans une carrière criminelle malgré les mécanismes de régulation pénale et judiciaires préconisés ? En quoi l'expérience carcérale oriente-elle significativement leurs parcours délinquantiels ? En quel sens leur vécu carcéral interroge-t-il le programme institutionnel de la prison ? En quoi leurs récits de vie permettent-ils de démystifier les processus de marginalité, de stigmatisation, et de précarisation qui sous-tendent leur trajectoire délinquantielle ?

Cet article présente les résultats d'une enquête effectuée dans les quartiers sensibles de Rabat. Notre but est de comprendre l'effet de l'expérience carcérale sur les trajectoires sociales des délinquants récidivistes. À partir d'une approche phénoménologique qui ouvre la voie à la parole des sujets (Brunelle et Cousineau, 2005), on se situe du côté de ceux qui vivent l'incarcération pour explorer le sens qu'ils accordent à leur vécu carcéral. En partant de leur subjectivité, nous cherchons à expliciter les dérives organisationnelles de l'institution carcérale (Ruelland *et al.*, 2014), dévoiler les effets du marquage judiciaire sur leur trajectoire de vie (Carra, 1996), et comprendre l'effet de l'expérience pénale sur la construction d'un parcours de délinquance récidivante.

### **Vers une lecture phénoménologique de la délinquance récidivante**

La conduite délictueuse des récidivistes nous incite à penser l'effet de l'incarcération sur leur incrustation dans une délinquance persistante. L'intérêt de notre approche épistémologique consiste à donner la parole aux acteurs, en l'occurrence les jeunes qui vivent l'expérience, afin de comprendre leurs trajectoires (Brunelle, 2000). Notre but est d'instituer les prémisses du paradigme compréhensif-interprétatif dans le champ des recherches socio-criminologiques au Maroc. La prédominance des approches holistes et objectivistes dans la majorité des recherches scientifiques, a tendance à occulter les processus microsociologiques, ceux qui sont nichés dans les parcours biographiques et les expériences vécues des jeunes délinquants, qui nécessitent des dispositifs socio-cliniques à visée narrative (Niewiadomski, 2012).

Contre la conception holiste de la vie sociale, on adopte une voie compréhensive (Schnapper, 2012 ; Kaufmann, 2004) capable d'explorer les trajectoires carcérales des jeunes délinquants, en vue d'induire le sens subjectif de leur existence et la succession temporelle de leurs expériences. Ce cadre socio-phénoménologique trame un espace discursif où les sujets dévoilent des tournants et des ruptures biographiques qui dessinent leur cheminement vers un style de vie délinquant (Brunelle *et al.*, 1998).

C'est par une approche phénoménologique-interprétative des phénomènes sociaux (Cefai, 1998) qui rompt avec l'approche déterministe des déviations juvéniles, que l'on donne la parole aux jeunes délinquants, tout en remettant la focale sur le sens subjectif de leur vécu, pour explorer la place de l'expérience pénale dans leurs parcours biographiques (Delens-Ravier, 2005). Nous postulons ainsi, que le jeune dit « délinquant » est un sujet réflexif, un acteur social capable de constituer le sens de son être dans le monde. En fait, sa subjectivation au cours de l'expérience carcérale lui donne des capacités pour interpréter les bifurcations identitaires qui marquaient sa trajectoire délinquante et des marges de manœuvre pour reconstruire son parcours de vie. Il s'agit, dès lors, de penser la délinquance juvénile comme étant une épreuve biographique qui mène vers un processus de reconstruction identitaire (Dubar, 1998).

La trajectoire délinquante est appréhendée ici comme un « processus séquentiel » (Becker, 1985) construit par le sujet dans une dynamique d'interaction avec les institutions régulatrices (Carra, 2005). Ainsi, la prise en compte des processus de subjectivation de l'expérience carcérale constitue une piste analytique incontournable pour restituer l'événement de l'emprisonnement dans les trajectoires des récidivistes (Chantraine, 2004b), et comprendre la constitution biographique de l'identité déviante. Il s'agit de concevoir comment les régulations judiciaires parviennent à influencer leur cheminement vers un style de vie délinquant. En fait, l'objectif est de saisir, à travers le sens qu'ils donnent à leur vécu carcéral, la dynamique des logiques répressives et le rôle des pratiques judiciaires stigmatisantes dans l'enclenchement d'un processus de criminalisation secondaire (Faget, 2009).

L'analyse socio-phénoménologique des entretiens biographiques des jeunes incarcérés nous amène à dévoiler les mécanismes de contrôle et de catégorisation et leurs effets sur l'accentuation des situations de marginalité et de déviance dans les quartiers sensibles (Avenel, 2005 ; Robert, 2005). Ce présupposé méthodologique implique une sociologie de la réaction sociale où le sujet dit « délinquant » verbalise l'univers carcéral, construit le sens de son parcours de vie et la signification existentielle de son vécu à l'intérieur des murs (Andrade de Barros, 2015). Cette orientation compréhensive stipule une méthodologie engagée et participative où le jeune délinquant est considéré comme le miroir de ce monde caché et invisible.

Dans cette perspective, discerner une trajectoire délinquante, tout en révélant la dimension subjective et biographique de la peine, c'est dévoiler les situations criminogènes favorables à l'enracinement dans une délinquance récidivante. D'où l'importance d'adopter une perspective

subjective (Brunelle et Cousineau, 2005 ; Duvane, 2016), celle des acteurs qui vivent les situations et qui en sont affectés, dans le but de comprendre l'émergence des conduites transgressives, et éclaircir l'effet des régulations pénales, tout en cernant les ruptures biographiques qui dessinent le processus de constitution d'une identité déviante. Dans cette optique, on voit que l'approche biographique parvient à embrasser les logiques d'action des jeunes récidivistes et les processus qui sous-tendent leurs parcours délinquantiels. Il s'agit d'analyser leurs trajectoires comme des « biographies individuelles » (Dubar et Sandrine, 2017), incluant des moments de rupture et des significations existentielles profondes.

### **Le récit de vie comme stratégie d'accès à l'expérience carcérale**

Le récit de vie utilisé comme méthode d'enquête dans notre recherche, est compatible avec notre choix épistémologique tant qu'il privilégie les perceptions des acteurs et leur expérimentation du monde social qui les entoure. Cette méthode engagée prend en considération le point de vue des sujets impliqués dans le phénomène, pour comprendre leurs trajectoires sociales (Bertaux, 2005 ; Ferraroti, 2013).

Ainsi, en s'approchant de leur réalité subjective, le récit de vie nous permettra d'analyser l'expérience carcérale des jeunes récidivistes d'un point de vue processuel, en accédant à une trajectoire biographique vue de l'intérieur (Carra, 2001). Il permettra aussi de saisir la séquence temporelle propre au cheminement criminel de l'individu, en identifiant une série de phases successives, une série d'étapes qui s'inscrivent dans le temps et qui sous-tendent leurs parcours biographiques. En proposant un espace de réflexivité (Delory-Momberger, 2012), le sujet dit « délinquant » prend la parole pour parler de sa trajectoire de judiciarisation, et raconter les événements et les frustrations vécues tout au long de son parcours. Il s'agit d'accompagner le sujet à reconstruire son histoire autour de ses conduites délinquantes, à travers un processus de « narration individuelle » par lequel il peut tracer une « séquence événementielle » de sa trajectoire (Dubar et Sandrine, 2017).

En effet, le récit de vie engage un processus d'expression du rapport à l'institution carcérale et une mise en sens de la dimension temporelle de l'expérience pénale. La biographisation du monde carcéral tout au long des récits, offre aux jeunes la possibilité de verbaliser un univers social où règnent l'assujettissement et la honte et, par conséquent, permet d'appréhender les configurations subjectives, biographiques et socio-historiques qui structurent le monde de la marginalité et de la déviance. La co-construction du processus de la recherche avec les jeunes permet de mettre en intrigue le contrôle social et institutionnel de la délinquance (Cusson, 1983), ainsi que les pratiques de classement et de déclasserment de la population défavorisée (Mauger, 2009), tout en situant leur expérience carcérale dans un parcours d'engrenage et d'exclusion (Chantraine, 2003). L'espace ouvert et empathique du récit de vie offre la possibilité au « sujet réflexif » de resituer son vécu à l'intérieur des murs, développer sa propre réflexion critique sur le discrédit carcéral, et déchiffrer la logique répressive qui sous-tend l'ordre pénitentiaire.

En somme, l'analyse phénoménologique de six récits de vie co-construits et coproduits avec les jeunes dits « délinquants » permet de saisir la constitution temporelle et séquentielle de leurs parcours biographiques, tout en démystifiant l'effet du marquage judiciaire sur la construction d'une identité déviante.

### **L'accès au terrain : de l'importance du consentement libre et éclairé**

Notre enquête a été réalisée dans les quartiers défavorisés de Rabat. L'accès au terrain par un intermédiaire nous a permis de pénétrer des zones d'ombre d'un monde social rempli de risques. Par conséquent, cette ficelle a guidé en grande partie notre stratégie d'échantillonnage intentionnel. L'intermédiaire qui a partagé les objectifs de l'enquête avec quelques jeunes, a réussi à impliquer des acteurs potentiels répondant à nos critères d'échantillonnage. Il a demandé à ces jeunes s'ils souhaiteraient participer à une recherche portant sur les jeunes des quartiers populaires ayant commis des délits conduisant à des incarcérations. Il leur a expliqué qu'ils seraient amenés à nous raconter leur histoire de vie jusqu'à maintenant, que leur participation serait confidentielle, et qu'une compensation financière de 50 dirhams et un paquet de cigarettes par entrevue leur serait attribués pour chaque rencontre.

Lors de la prise de contact avec le sujet, nous lui avons présenté la consigne de départ afin de dissiper toutes formes de crainte :

« Afin de mieux comprendre comment les jeunes vivent leur expérience de délinquance, nous décidons de réaliser une recherche de la place de l'expérience carcérale dans leur itinéraire. J'aimerais pouvoir te rencontrer, si tu veux, afin que tu me racontes en détail ton parcours de vie, tracer les dimensions de ta vie carcérale et postcarcérale, dans le but de mieux saisir la réalité de la délinquance dans les quartiers populaires. »

Nous avons situé l'interviewé potentiel sur ce que nous cherchions à savoir et à comprendre, en lui rappelant que sa participation est de nature volontaire. Nous avons réussi à établir un climat de confiance et un dialogue ouvert avec le participant. Notre consentement libre et éclairé servait à opérer ces considérations éthiques. Nous avons expliqué clairement les objectifs et les thèmes à aborder avec l'interviewé, en présentant les modalités pratiques du déroulement des entretiens biographiques (le nombre approximatif des entretiens, leur durée, leur intervalle...), nous avons expliqué aux jeunes la nécessité méthodologique d'enregistrer les entretiens, tout en leur assurant la confidentialité des données recueillies et leur anonymat. Ces derniers étaient assurés qu'aucun de leurs noms ne figurerait dans la recherche, et que l'on donnerait un nom fictif à chaque participant. En outre, ils étaient bien informés qu'ils pouvaient s'abstenir de répondre à certaines questions, et d'avoir la possibilité de se retirer à n'importe quel moment.

## La signification de l'expérience carcérale dans un parcours de délinquance récidivante

Lorsqu'on demande aux jeunes de nous décrire le sens de leur expérience carcérale, ils affirment que leur épreuve est vécue comme la suite logique d'une trajectoire déjà marquée par l'enfermement territorial. L'initiation précoce aux pratiques déviantes et le mode de vie marginal caractérisant leur vécu urbain, rendent le processus d'emprisonnement comme une épreuve biographique inéluctable. La prison offre les possibilités de sociabilités carcérales, alimente l'apprentissage des techniques criminelles et la contagion réciproque avec les délinquants expérimentés. Les jeunes s'impliquent dans un processus de « prisonnisation » par lequel ils développent un art de vivre en prison, en assimilant progressivement les mécanismes de jeu qui sous-tendent la vie carcérale, adoptant un mode de vie violent pour se protéger et survivre.

« ... Quand je sais que je serai en prison, j'ai l'impression que je serai chez moi, comme le quartier où j'habite, je sais où je vais, la prison à Salé ressemble à un hôtel cinq étoiles, tout y est ! En prison, la chose qui n'a pas de valeur devient plus importante, la prison a ses règles et astuces... la prison à Salé te donne l'impression d'être en rue... il n'y a pas de police... la prison est une "école"... » (Ahmed, 29ans ; cinq incarcérations).

Cette inéluctabilité de l'emprisonnement amène les sujets délinquants à percevoir leur expérience carcérale comme étant un débordement de la vie fiévreuse de leur cité (Le Caisne, 2009). Dans ce contexte, le quartier et la prison constituent un monde cohérent pour les délinquants récidivistes. Le monde carcéral et l'univers urbain défavorisé s'assemblent et se rassemblent dans l'imaginaire collectif de ces jeunes. En effet, les réseaux d'interconnaissance que nouent les délinquants assurent une porosité de l'information entre la vie carcérale et la cité (Chantraine, 2004b, p. 45). Cette logique d'action facilite leur insertion dans un univers social méprisant où ils doivent montrer leur courage et leur « potentiel déviant » pour garantir l'affirmation de soi et la possession de l'espace.

« ... En prison, c'est un jeu de force... je peux tuer comme être tué, je me démerde ici, je ne sens plus le passage du temps, toujours je prends des psychotropes, me droguer pour oublier, je fais chaque jour la même chose, je ne sais plus comment les jours passent. Une fois réveillé, je cherche L'harta (psychotrope) sinon je risque de tuer quelqu'un... dix mois, que des bagarres... la prison est une jungle, ou tu es fort ou on te bouffera... où es-tu ? En prison... et au-delà de ces murs, il y a la mort... » (Mustapha, 24 ans, six incarcérations).

Le climat social qui règne dans l'institution coercitive contraint les jeunes à vivre le temps carcéral comme un temps apathique et incertain (Chantraine, 2004a). Il s'agit d'un temps perdu et contraignant qui les rendent incapables de se projeter positivement dans l'avenir. Ainsi, face à cette routinisation, l'expérience carcérale produit une temporalité cruelle, le jeune demeure victime d'un « processus de répétition mécanique des mêmes actions aux mêmes moments de

la journée, le cadre carcéral ajoute une torpeur amnésiante qui la transforme en une robotisation, terme qui exprime précisément, le vide existentiel de cette routinisation » (Chantraine, 2004b, p. 170).

Pour échapper à cette temporalité exténuante, les jeunes délinquants poursuivent leurs activités déviantes à l'intérieur des murs. La logique du banditisme et des pratiques illicites permet de combattre le temps ennuyeux du rythme carcéral, et de vivre une temporalité compensatoire du temps normatif de l'institution pénale.

« ... j'ai trouvé plusieurs potes de mon quartier en prison, le dehors et le dedans de la prison différent ; quand j'ai franchi le pas, j'ai oublié le dehors... toute la journée passée à la cellule, nous étions quarante-cinq personnes et partagions quinze places... les scènes se répètent, la même routine, aucun mouvement, je m'endors toute la journée, éveillé la nuit, c'est ce que je faisais... que des bagarres, du haschisch... qu'est-ce la prison ? Des murs disposés... c'est de la saleté... qui vas-tu rencontrer ? De la saleté... En prison, le dernier mot est à moi, j'impose ma "loi", je m'intègre aussi vite... là-bas, si tu es docile tu ne survivras pas... la survie est au plus fort... c'est tout ! C'est une jungle, tu dois te démerder ça et là, et ainsi de suite... » (Reda, 32 ans, six incarcérations).

Ainsi, les sociabilités carcérales favorisent l'apprentissage des techniques criminelles et l'accumulation d'une dangerosité potentielle. La prison ne représente pas pour les interviewés une institution réparatrice, mais un monde criminogène où se socialisent les criminels. C'est un monde de reproduction de la déviance et d'acquisition des techniques nécessaires au maintien du statut du « délinquant professionnel ». Il s'agit d'un univers de transmission du savoir-faire délinquantiel qui fait de la vie carcérale une épreuve biographique pénible pour les acteurs faibles. En fait, le langage de férocité devient l'éthos du corps délictueux.

« ... la prison est un monde à part, vingt-quatre places, alors que l'effectif touche parfois à cinquante et une unités... que des gangs, les bagarres sont banales, que de la tyrannie... méfie-toi, la prison de Salé n'en est pas une, c'est comme à la rue... que des potes du quartier, nous avons créé notre clique et nous avons dominé le lieu... nous étions six personnes, nous avons de la drogue et quatre téléphones portables, avec la connivence des autres, chaque fois qu'ils ont besoin de quelque chose, ils s'adressent à nous... » (Mohammed, 25 ans, quatre incarcérations).

Toxicomanie excessive, conflits fréquents, conduites déviantes, ce sont les manifestations d'une sociabilité qui tisse la trajectoire carcérale des jeunes délinquants. Il s'agit d'un savoir pratique qui se constitue et se diffuse au sein des murs répressifs (Kokoreff, 2005). Ainsi, dans cette dynamique carcérale, « le passage en prison semble constituer un véritable rite de passage, qui consacre l'évolution d'un statut de petit délinquant, de "branleur" à celui qui a une certaine autorité, une expérience, un savoir à transformer et partager » (Chantraine, 2004b, p. 83). L'expérience carcérale constitue chez les jeunes délinquants un enjeu véritable pour la



subjectivation et l'affirmation d'une identité, dans un monde social dominé par la force et la guerre.

### **L'épreuve carcérale comme un processus de reconstruction identitaire**

Le discours des sujets dits « délinquants » révèle la crise d'une institution humiliante et destructrice de leur identité sociale. Cependant, l'espace discursif des récits produit des situations réflexives offrant aux jeunes la possibilité de sortir de l'invisibilité et briser la face cachée de l'institution punitive. Ce qui les rend capables de reconfigurer leur rapport à un monde stigmatisant accentuant leur délinquance récidivante.

En effet, les récits de vie collectés révèlent les effets pervers du marquage judiciaire. La logique répressive de la dissuasion pénale institue un processus de stigmatisation et de dévalorisation de soi (Carra, 2005), elle réduit les perspectives d'insertion sociale et favorise l'intériorisation d'un statut de détenu récidiviste (Chantraine, 2004). Dès lors, ces jeunes vivent des tensions existentielles particulières après chaque sortie de la prison, ils restent enfermés dans leur quartier et se retrouvent enclavés dans la misère sociale et l'oppression quotidienne. À cet égard, ce qui est prégnant dans leurs discours de souffrance, c'est le mépris social qui leur inculque le sentiment d'être emporté dans un monde d'incertitude et de volatilité.

«... Lorsque je sors de la prison, j'ai décidé de rentrer au domaine, j'avais rien, ni travail ni rien, quoi... réparer c'est de me retrouver un emploi, réparer c'est de m'amener en prison quoi ? ! Comment tu veux que je renonce au crime, j'ai du mal à trouver du travail à cause de ça, celui que je consulte, il me demande quelque chose qui prouve la virginité de mon dossier judiciaire, ces gens ne vont pas me donner ça... ce que ces gens vous disent c'est de partir voler et vendre de la drogue... Une fois sorti de la prison, je voyais les choses autrement, la chose qui me faisait peur jadis je l'ai affrontée, autre chose qui reste, c'est la mort... à ma sortie, j'étais révolté, j'aimerais me bagarrer avec toute personne forte, ou quelqu'un avec qui j'ai un règlement de compte... le premier vu tu le tabasses, vendre du haschisch, je faisais tout à la fois... la journée passait à merveille, sans le moindre souci, j'ai tout... je ne manque de rien... tout m'est devenu facile à faire, par défaut je suis Rofix (fou, nonchalant, disposé à tout), je ne fais que créer des soucis à ma famille... partir finalement en prison... je porte toujours une arme, celui que je croise je le défonce... » (Mustapha, 24 ans, six incarcérations).

En fait, l'expérience postpénale produit des ruptures biographiques traumatisantes chez les interviewés et signe le début d'un parcours chaotique de désarroi. Le marquage institutionnel bouleverse leur image de soi et leur rapport à l'ordre social de la société (Carra, 1996). Il alimente chez eux un profond sentiment d'injustice et contribue à l'accentuation d'une identité négative. Ainsi, l'expérience carcérale discrédite et stigmatise (Combessie, 2009), de sorte qu'elle contribue à la fabrication d'un criminel endurci.

Les problèmes d'insertion ancrent chez les interviewés une instabilité psychosociale qui les prolonge dans un cycle récidivant (Duvane, 2016). En ce sens, la fonction de l'institution carcérale est celle d'une neutralisation temporaire, une manière de canaliser une partie considérable de la population. L'incertitude du temps carcéral rend la structure même de l'institution coercitive un inhibiteur des possibilités du jeune détenu de préparer son insertion future en prison. Il s'agit au contraire d'une insertion carcérale marquée par le sceau de la stigmatisation et de la disqualification (Chantraine, 2004b).

Les difficultés d'insertion sont racontées comme une source d'amertume et de rancœur. Elles sont le terreau d'un fréquent sentiment d'indignité sociale ainsi qu'elles sont au principe de multiples pratiques de révolte et de rage. L'épreuve carcérale aggrave la vulnérabilité sociale chez les jeunes délinquants, elle reproduit l'auto-exclusion et la dévalorisation de soi. Le stigmatisme conjugue ses effets pervers pour aboutir à l'incrustation dans le crime.

« ... à ma première sortie de la prison, je me disais je n'y reviendrai jamais, mais hélas... c'est encore plus difficile qu'avant, imagine, j'ai besoin de quatre cents dirhams rien que pour les gélules (Q'erqoubi)... une seule coûte cinquante dirhams... j'ai passé deux ans de prison, quand j'en suis sorti ce fut l'opacité, ni études, ni travail, rien, que dois-je faire ? Je chercherai à regagner la prison, le haschisch et les agressions, le haschisch et les agressions... et ainsi de suite... Deux diplômes en prison, mais sans boulot... quand tu es là-bas, les responsables te disent que si tu as ton diplôme tu pourras travailler, mais quand je vais chercher un travail, on me demande mon casier judiciaire, on sait déjà que j'étais prisonnier, et on se fout de ma gueule avec ce casier !!! Les gens te méprisent, même si tu essayes de prendre le bon chemin, ils ne te le permettent pas ..."ce n'est qu'un prisonnier finalement, ce n'est qu'un voleur... un clochard". Qu'est-ce qui te reste ? Continuer dans ce « domaine », tu as tes diplômes, sans travail, que vas-tu faire ? Je suis démuné, malade, j'ai besoin de fumer, je dois ou vendre (la drogue) ou voler, sinon agresser, tu as compris frère ce que je veux dire... » (Reda, 32 ans, six incarcérations).

On constate que le jeune délinquant souffre des tensions existentielles fortes après chaque sortie de l'institution d'enfermement. L'absence d'accompagnement psychosocial impose l'isolement et la désaffiliation. Le mécanisme de stigmatisation réduit petit à petit l'ensemble de son existence au statut de « déviant » (Becker, 1985). « De la condition d'individu discréditable, le récidiviste s'achemine petit à petit vers la condition d'individu discrédité... le discrédité est ainsi réduit au statut de "délinquant", de "détenu" (Chantraine, 2004b). Dans ce contexte, la délinquance s'était opérée comme une « identité attribuée ». Les va-et-vient entre prison et quartier se cristallisent, aboutissant à la construction d'une identité négative (Carra, 2005). Incarcération après incarcération, transgression après transgression, les expériences carcérales contribuent à la construction d'une enveloppe identitaire : l'identité de paria, l'identité de délinquant, l'identité de détenu, l'identité de l'inutile au monde (Chantraine, 2003).

Par ces passages répétitifs à l'institution carcérale, le jeune récidiviste intériorise un destin de « délinquant chronique ». Il devient un « *outsider* » (Becker, 1985). En ce sens, le délinquant stigmatisé ne peut nullement retrouver sa place dans le circuit social, il est contraint de mener une activité de paria qui l'oblige à pratiquer une activité criminelle de laquelle on ne voit pas comment il sortira (Cusson, 1983).

Dans ces conditions, la récidive représente chez le jeune délinquant un « choix contraignant » dans un environnement où les opportunités légitimes sont réduites. La délinquance constitue donc un moyen recevable pour faire de l'argent dans un monde social précarisant. Une échappatoire susceptible de compenser l'apathie, d'accéder à la capacité de faire et de prendre en main son existence (Carra, 2001). Il s'agit d'une stratégie identitaire pour sortir de la méconnaissance.

« ... Je n'ai pas peur de regagner la prison, je n'ai plus rien à perdre, j'ai vu ce que j'ai à voir, le dehors et le dedans, je bats n'importe qui... ce que je fais est une aventure, oscillant çà et là... Vu que tu as choisi ce "domaine" c'est que tu en es capable, ce n'est ni ta mère, ni ton père qui t'ont poussé à le faire... vingt-quatre ans, guerre et acharnement, tant que faire se peut, un vagabond... agression, haschisch, rien à perdre, tu donnes le coup ou tu reçois, ce "domaine" n'est que violence... j'ai encore une force incommensurable.. Je ne sens plus le temps qui passe, les années passent vite... coûte que coûte, nous avons appris toutes les astuces de ce "domaine" : gagner de quoi vivre... » (Mustapha, 24 ans, six incarcérations).

À la sortie de prison, lorsque le jeune incarcéré ne parvient plus à satisfaire ses besoins par des voies légales, il se tourne vers des voies illégitimes (Cloward et Ohlin, 1960 ; Cusson, 1995). La perte de sens liée à la disqualification fait de la délinquance une voie alternative à la désinsertion sociale. En dépit de cette situation frustrante, il cherche à se défaire de ses difficultés sociales, par l'implication dans un mode de vie périlleux et aventureux. En intériorisant une identité déviante, il pèrçoit la délinquance comme un engagement pour la vie. Le crime demeure un besoin profondément enraciné dans la personnalité du jeune récidiviste (Cusson, 1995). Il permet de solutionner les problèmes vécus et rompre avec la monotonie de la vie quotidienne. Face à l'incertitude de l'avenir, l'aventure criminelle sera majorée pour compenser la mésestime de soi, canaliser les morosités, et échapper au sentiment d'inutilité sociale (Carra, 2005). Ainsi, la délinquance est recherchée comme compensation à l'étiquetage judiciaire et social. Il s'agit de retourner le stigmaté en apparaissant comme un « combattant » capable d'affronter la misère et résister à la mort sociale.

Les éternels retours à l'institution carcérale révèlent que le jeune délinquant refuse de se laisser briser, il s'engage à aller jusqu'au bout. En fait, « aux yeux du criminel habité par la révolte, plus rien ne compte, pas même son propre intérêt, il ne pense qu'à se venger de la société, il est prêt à tout pour démontrer qu'ils ne réussiront jamais à le briser » (Cusson, 2010).

Les récits de vie collectés dévoilent que l'expérience carcérale est une épreuve biographique majeure qui s'accompagne de transformations importantes quant à la construction identitaire de l'individu. L'accumulation des punitions et l'effet amplificateur de l'étiquetage affectent l'image que le jeune délinquant se fait de lui-même et de son rapport à l'avenir. Cette épreuve enracine chez lui un mode de vie déviant structuré autour d'une productivité délictueuse et des éternels retours en prison (Cusson, 2010). Il demeure un « guerrier acharné ». Ainsi, malgré la dangerosité des situations vécues par le jeune récidiviste, il a l'intime conviction que la signification de son existence réside dans ces activités non conventionnelles. Dès lors, la délinquance s'établit comme un « style de vie » (Brunelle *et al.*, 1998), comme une « vie choisie » (Cusson, 2010). Elle constitue une forme de substitution à l'exclusion sociale et aux vulnérabilités de l'être dans le monde.

## Conclusion

L'expérience carcérale des jeunes dits « délinquants » remet en question le fonctionnement de la prison et la perversité qui sous-tend sa mission de resocialisation (Andrade de Barros, 2015). En tant que sujets narratifs de leur histoire, les interviewés de notre enquête repèrent là où le « je » remet en question les effets stigmatisants du marquage judiciaire, là où le « je » vit vraiment l'humiliation et l'exclusion, là où le « je » souffre du mépris et de méconnaissance sociale. La mise en récit de soi révèle le vécu d'engrenage dans un espace de « non-droit ». La prison discrédite ces jeunes par l'assignation d'un sentiment de dévalorisation et d'inutilité sociale (Chantraine, 2003). Leur expérience carcérale dévoile le déficit de l'institution carcérale comme une machinerie de coercition et d'assujettissement. Les récits de vie projettent un monde social marginal où s'exercent la violence et la domination. De ce point de vue, la temporalité carcérale est vécue comme une épreuve répressive, l'étiquetage institutionnel accentue une image de soi détériorée qui rend difficile leur insertion sociale.

---

## Bibliographie

ANDRADE DE BARROS V. R., 2015, « Une expérience de recueil d'histoires de vie dans l'univers carcéral au Brésil », in *Le sujet dans la cité*, vol. 4, n° 1, p. 63-73.

AVENEL C., 2005, *Sociologie des quartiers sensibles*, Paris, éd. Armand Colin.

BECKER H., 1985, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris, éd. Métailié.

BERTAUX D., 2005, *Les récits de vie*, Paris, éd. Armand Colin.

BRUNELLE N., 2000, *Trajectoires déviantes à l'adolescence : usage de drogues illicites et délinquance*, Québec, Presses de l'université du Québec.

BRUNELLE N., et COUSINEAU M.-M., 2005, *Trajectoires de déviance juvénile : les éclairages de la recherche qualitative*. Québec, Presses de l'université du Québec.

BRUNELLE N., BROCHU S., et COUSINEAU M.-M., 1998, *Des cheminements vers un style de vie déviant : adolescents pour centres jeunesse et des centres pour toxicomanes*, Montréal, Les Cahiers de recherches criminologiques.

CARRA C., 1996, « Délinquances juvéniles et régulations institutionnelles », *Droit et société*, n° 32, p. 105-113.

CARRA C., 2001, *Délinquance juvénile et quartiers « sensibles »*. *Histoires de vie*. Paris, éd. L'Harmattan.

CARRA C., 2005, « Le délinquant comme produit de la dialectique identité personnelle / régulations sociales. L'éclairage de l'approche biographique », in BRUNELLE N et COUSINEAU M.-M., *Trajectoires de déviance juvénile : les éclairages de la recherche qualitative*, Québec, Presses de L'université du Québec, p. 153-178.

CEFAI D., 1998, *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schütz : naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Librairie Droz.

CHANTRAINE G., 2003, « Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'"utile au monde" », *Déviance et Société*, vol. 27, n° 4, p. 363-387.

CHANTRAINE G., 2004a, « La mécanique du temps vide : structure sécuritaire et réactions individuelles au temps carcéral en maison d'arrêt, in Kaminski D., *Sociologie pénale : système et expérience*, Toulouse, éd. Erès, p. 257-271.

CHANTRAINE G., 2004b, *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

CLOWARD R., OHLIN L., 1960, *Delinquency and Opportunity*, New York, The Free Press.

COMBESSIE P., 2009, *Sociologie de la prison*, Paris, éd. La Découverte.

COUTANT I., 2005, *Délict de jeunesse. La justice face aux quartiers*, Paris, éd. La Découverte.

CUSSON M., 1974, *La resocialisation du jeune délinquant*, Montréal, Les Presses de L'université de Montréal .

CUSSON M., 1983, *Le controle social du crime*, Paris, éd. Les presses universitaires de France.

CUSSON M., 1992, « Déviance », in Boudon R., *Traité de sociologie*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, p. 389-422.

CUSSON M., 1995, *Délinquants pourquoi ?* Montréal, Bibliothèque québécoise.

CUSSON M., 2010, *La délinquance, une vie choisie, entre plaisir et crime*, Montréal, Bibliothèque Québécoise.

- DELENS-RAVIER I., 2005, « Du tribunal de la jeunesse au placement en institution spécialisée », *in* Brunelle N. et Cousineau M.-M., *Trajectoires de déviance juvénile les éclairages de la recherche qualitative*, Québec, Presses de l'université du Québec, p. 179-197.
- DELORY-MOMBERGER C., 2012, « Sens et narrativité dans la société biographique », *Le sujet dans la cité*, vol. 3, n° 2, p. 166-181.
- DUBAR C., 1998, « Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques », *Sociétés contemporaines*, vol. 29, n° 1, p. 73-85.
- DUBAR C. et SANDRINE N., 2017, *Les biographies en sociologie*, Paris, éd. La Découverte.
- DUBET F., 2007, *La Galère : jeunes en survie*. Paris, éd. Points.
- DUVANE G., A., 2016, *Rester délinquant. Comprendre les parcours des jeunes récidivistes*, Paris, éd. L'Harmattan.
- FAGET J., 2009, *Sociologie de la délinquance et de la justice pénale*, Toulouse, éd. Érès.
- FERRAROTI F., 2013, *Histoire et histoires de vie : la méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, éd. Téraèdre.
- FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir*, Paris, éd. Gallimard .
- KAUFMANN J.-C, 2004, *L'entretien compréhensif*, Paris, éd. Armand Colin.
- KOKOREFF M., 2005, « Toxicomanie et trafics de drogues. Diversité des cheminements et effets de génération au sein des milieux populaires en France », *in* BRUNELLE N. et COUSINEAU M.-M., *Trajectoires de déviance juvénile : les éclairages de la recherche qualitative*, Québec, Presses de L'université du Québec, p. 31-70.
- Le CAISNE L., 2009, « La prison, une annexe de la cité. l'expérience collective de détenus mineurs » *Ethnologie française*, vol. 39, n° 3, p. 535-546.
- MAUGER G., 2009, *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, éd. La Découverte.
- MUCCHIELLI L., 2014, *Sociologie de la délinquance*, Paris, éd. Armand Colin.
- NIEWIADOMSKI C., 2012, *Recherche biographique et clinique narrative: entendre et écouter le Sujet contemporain*, Toulouse, éd. Érès. OGIEN A., 2012, *Sociologie de la déviance*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.
- ROBERT, Ph., 2005, *Sociologie du crime*, Paris, éd. La Découverte.
- RUELLAND L., RHEAUME J., SAINT-JEAN M., THERRIAULT P. et ALDERSON M., 2014, « L'institution carcérale et ses dérives organisationnelles : le cas d'un établissement à sécurité maximale au Canada » *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 18, n° 2, p. 241-255.

SCHNAPPER D., 2012, *La compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique*, Paris, éd. Presses Universitaires de France.

---

## **Pour citer cet article**

### **Référence électronique**

Toufiq Kossari, Ayoub Ait Dra, "L'expérience carcérale comme une épreuve biographique. Quand les récits des récidivistes dévoilent la crise de l'institution", Sciences et actions sociales [en ligne], N°14 | année 2021, mis en ligne le date 20 janvier 2021, URL : <http://www.sas-revue.org/n-conception/80-n-14/varia/201-l-experience-carcerale-comme-une-epreuve-biographique>

---

## **Auteur**

### **Toufiq Kossari**

Doctorant à la faculté des sciences de l'éducation Rabat-Maroc  
Université Mohamed V  
Laboratoire : politiques éducatives et dynamiques sociales.  
[Toufiq.kossari@gmail.com](mailto:Toufiq.kossari@gmail.com)

### **Ayoub Ait Dra**

Doctorant à la faculté des sciences de l'éducation Rabat-Maroc  
Université Mohamed V  
Laboratoire : politiques éducatives et dynamiques sociales  
[aitdraayoub@gmail.com](mailto:aitdraayoub@gmail.com)

---

## **Droits d'auteur**

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors